



Vous accompagner, notre priorité

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au tableau de l'Ordre de Rhône Alpes – Membre de la Compagnie régionale de Lyon  
47, rue Maurice Flandin – 69003 LYON - Tél : 04-78-18-33-49

**FEDERATION FRANCAISE DES ENTREPRISES DE CRECHES**

117 - 123, rue d'Aguesseau

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



Vous accompagner, notre priorité

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au tableau de l'Ordre de Rhône Alpes – Membre de la Compagnie régionale de Lyon  
47, rue Maurice Flandin – 69003 LYON - Tél : 04-78-18-33-49

**Fédération Française des Entreprises de  
Crèches**

117-123, rue d'Aguesseau  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

A l'assemblée générale de la FEDERATION FRANCAISE DES ENTREPRISES DE CRECHES,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DES ENTREPRISES DE CRECHES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

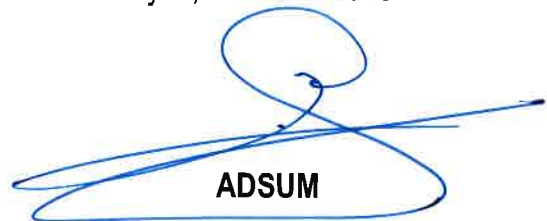
## **RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisations des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Lyon, le 25 mai 2018



**ADSUM**

**Pierre COULON**

**Commissaire aux comptes**

## ANNEXE

### DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	1 757	1 264	493	876	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	459		459	459	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>2 216</b>	<b>1 264</b>	<b>952</b>	<b>1 335</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés	3 834		3 834	6 725	
Autres créances					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	147 634		147 634	69 423	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	855		855	
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>152 322</b>		<b>152 322</b>	<b>76 148</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>154 538</b>	<b>1 264</b>	<b>153 274</b>	<b>77 483</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				459	
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

**Bilan Passif**

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	58 243	13 058
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>33 121</b>	<b>45 185</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>91 364</b>	<b>58 243</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>91 364</b>	<b>58 243</b>	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	10 000		
<b>Total des provisions</b>	<b>10 000</b>		
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>			
<b>DETTES (1)</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 920	3 631	
Dettes fiscales et sociales	17 990	15 609	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 000		
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>51 911</b>	<b>19 240</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>153 274</b>	<b>77 483</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	33 120,86	45 184,90	
(1) Dont à moins d'un an	51 911	19 240	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations	219 551	207 837
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	301	873
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>219 852</b>	<b>208 710</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	100 966	88 056
	Impôts, taxes et versements assimilés	573	328
	Rémunération du personnel	48 498	54 376
	Charges sociales	20 601	20 717
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	383	376
	Dotation aux provisions	10 000	
	Autres charges	4	(2)
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>181 024</b>	<b>163 850</b>
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>38 827</b>	<b>44 859</b>
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	294	326
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Charges financières	Intérêts et charges financières		
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>294</b>	<b>326</b>
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>	<b>39 121</b>	<b>45 185</b>
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	6 000	
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(6 000)</b>	
Charges exceptionnelles	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>220 145</b>	<b>209 035</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>187 024</b>	<b>163 850</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>33 121</b>	<b>45 185</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			



# Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 153 274 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 220 145 euros et un total **charges** de 187 024 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 33 121 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017.

Il a une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le cadre d'un litige qui oppose l'Association à l'un de ces anciens adhérents, une provision de 10k€ a été comptabilisée sur l'exercice 2017.

Re

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 757					1 757
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 757</b>					<b>1 757</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	459					459
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>459</b>					<b>459</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 216</b>					<b>2 216</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	881	383		1 264
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>881</b>	<b>383</b>		<b>1 264</b>
<b>TOTAL</b>	<b>881</b>	<b>383</b>		<b>1 264</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	459		459
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 834	3 834	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	855	855		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>5 148</b>	<b>4 689</b>	<b>459</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	30 920	30 920	
	Personnel et comptes rattachés	4 198	4 198	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 891	12 891	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	901	901	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés			
Autres dettes	3 000	3 000		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>51 911</b>	<b>51 911</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		855	855
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			855

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2017
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

## Etat de l'actif immobilisé

Etat exprimé en euros	Déb d'exercice	Augmentations		Diminutions		31/12/2017
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p. à p.	Cessions - H.S.	
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	1 757					1 757
Total immobilisations financières	459					459
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 216</b>					<b>2 216</b>

## Etat des amortissements

Etat exprimé en euros	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DEL'EXERCICE			
	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles	881	383		1 264
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>881</b>	<b>383</b>		<b>1 264</b>

## Etat des biens vivants et en-cours de production de biens agricoles

Etat exprimé en euros	Valeur nette au bilan		Variation	Effectif		Variation
	31/12/2017	31/12/2016		Début	Fin	
<b>Animaux, Végétaux en terre et Biens en cours de production (Cycle Long)</b>						
Animaux (actif immobilisé)						
Animaux (actif circulant)						
Végétaux en terre (actif immobilisé)						
Végétaux en terre (actif circulant)						
Biens agricoles en cours (actif circulant)						
<b>TOTAL</b>						
<b>Animaux, Végétaux en terre et Biens en cours de production (Cycle Court)</b>						
Animaux (actif circulant)						
Végétaux en terre (actif circulant)						
Biens agricoles en cours (actif circulant)						
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						